



15ème législature

Question N° : 33647	De M. Vincent Rolland (Les Républicains - Savoie)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique >santé	Tête d'analyse >Symptômes persistants de la covid-19	Analyse > Symptômes persistants de la covid-19.
Question publiée au JO le : 03/11/2020 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Vincent Rolland alerte M. le ministre des solidarités et de la santé à propos des symptômes persistants pour les personnes ayant été infectées par la covid-19 et la vive inquiétude ressentie par ces patients. Suite à la phase aiguë de la covid-19, certains symptômes à long terme peuvent persister sur quatre semaines ou plus, parfois pour des malades de sévérité légère qui n'ont pas été hospitalisés, et pour certains qui ont été hospitalisés. Parmi les persistances, la toux chronique, l'essoufflement, l'inflammation pulmonaire et la fibrose, les symptômes de maladies cardiovasculaires tels que l'oppression thoracique, la myocardite aiguë et l'insuffisance cardiaque, la perte ou le changement prolongé de l'odorat et du goût, l'anxiété et les difficultés cognitives ou encore la fatigue chronique. Plusieurs incertitudes et non-réponses demeurent sur le sujet d'un point de vue médical quant à leur suivi et leurs traitements. Par conséquent, en réponse aux inquiétudes des victimes de la covid-19, il souhaite connaître les mesures que le Gouvernement compte prendre pour quantifier ce phénomène et lui apporter une réponse adéquate dans les prochaines semaines.